HERBICINAC 2024 décembre

ENVIRONNEMENT

La richesse de la biodiversité communale

ACCESSIBILITÉ

Au cœur de l'action communale

BIEN VIVRE ENSEMBLE

C'est l'affaire de tous







Madame, Monsieur,

Ce nouveau magazine est l'occasion pour mon équipe municipale et moimême de vous offrir nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'ouvre. Une année que nous vous souhaitons heureuse, pleine d'espoir mais aussi apaisée et douce.

Grâce au travail de mon équipe d'élus et de celui de l'ensemble des agents municipaux, la dynamique engagée depuis le début du mandat s'est poursuivie. Le paysage d'Herbignac continue sa transformation pour relever les défis et répondre aux besoins de la population. Il ne s'agit pas de transformer notre commune en un centre urbain à forte densité. Herbignac doit rester « une petite ville à la campagne » avec un développement équilibré et une attention particulière à la qualité de vie.

Nous avons continué de dérouler la feuille de route. Cette dynamique positive, nous allons la poursuivre jusqu'à la fin de mandat.

Commençons par un projet d'envergure : **l'espace festif polyvalent**, « L'orée du bois ». Enfin ! Et oui, ce chantier ne fut pas un long fleuve tranquille! Que d'épreuves traversées pour le mener à bien. Nous avons dès notre élection repensé le projet avec l'ajout d'une salle annexe et d'une tribune amovible. Puis les tempêtes se sont enchaînées celle du Covid, celle de l'inflation et la dernière grosse tempête : les malfaçons sur les baies vitrées. Il a fallu beaucoup de persévérance, d'énergie pour mener à son terme ce projet que nous avons voulu au service du plus grand nombre pouvant ainsi accueillir des réunions, des mariages, des animations.

Poursuivons le tour d'horizon par un défi important est à relever : celui du **logement.**

Deux chiffres pour vous montrer l'importance de cet enjeu : nous avons 190 demandes de logements en cours dont 85 d'Herbignacais. Des opérations ont été réalisées : la résidence Séraphine Louis, la résidence Mona Ouzouf, la réhabilitation d'un des collectifs de Ranrouët, l'ouverture d'une nouvelle tranche 2 à Kergestin avec 13 lots déjà vendus et la construction de 19 logements sociaux par la Nantaise d'Habitation a démarré. Ce sera une livraison pour début 2026.

Pour continuer, la déconstruction d'un des collectifs de Ranrouët va commencer dans quelques jours avec un chantier innovant de déconstruction puisque de nombreux matériaux seront recyclés sur place (le bois servira à la construction du local vélo, le béton sera concassé sur place...). D'autres matériaux seront vendus dans le cadre d'une recyclerie éphémère. Et en lieu et place, 30 logements collectifs et de 18 maisons seront construits.

Je peux encore citer la réalisation par Espacil de « Noria », 32 appartements dans le quartier de Kergestin.

Pour accueillir de nouveaux habitants (jeunes, familles et personnes âgées), il nous faut densifier la ville puisque la loi n'autorise plus à construire en dehors de cette enveloppe urbaine, à grignoter les espaces agricoles. Nous avons donc un défi à relever : aménager la ville autrement. Nous devons anticiper ce changement en créant des espaces de « respiration » car tout le monde ne pourra pas vivre dans une maison avec jardin. Soyons réalistes.

Nous avons la chance d'avoir un superbe jardin sur notre commune : **l'aire de loisirs du Pré Grasseur!** qui avait besoin d'une bonne cure de rajeunissement. Les premiers travaux commencent en ce début d'année 2025 par l'aménagement de la rue du Pré Grasseur avec un

cheminement sécurisé pour les piétons et les vélos, la création d'un parking extérieur au site, de nouveaux jeux et de nouveaux sanitaires. Et ce n'est qu'un début car une nouvelle tranche de travaux aura lieu en 2026.

Ce développement du logement ne peut se faire sans les volets « économie » et « mobilités ».

Nous sommes une commune attractive, qui offre de nombreux emplois grâce à un **tissu économique** dynamique et varié. Dans le domaine du commerce : après l'ouverture de la zone commerciale des Prés Blancs, l'offre commerciale a continué de s'enrichir. Nous devons développer l'offre commerciale du centre-ville et permettre à de nouveaux acteurs de s'y installer. Grâce au dispositif, Petite Ville de Demain, nous avons voté la création d'un linéaire de protection du commerce pour éviter que celui-ci se transforme en logement.

Le paysage économique est aussi riche de son artisanat : **Au Pré Govelin**, la commercialisation des terrains a commencé et les premiers permis de construire ont d'ores et déjà été déposés.

En ce qui concerne **les mobilités**, un schéma directeur des mobilités actives est en cours d'élaboration pour mettre de la cohérence dans nos aménagements. **Les liaisons cyclables** Pompas/Le centre et Assérac/Herbignac devraient voir le jour en 2025.

Les études sur **le pôle de mobilité** ont bien avancé et un projet se dessine avec deux enjeux forts : pouvoir traverser le boulevard de Brière en toute sécurité et combiner les formes de mobilités. Il faut pouvoir laisser son vélo ou sa voiture et prendre un bus pour aller à Guérande puis Saint Nazaire par exemple.

Dans le projet que nous portons, il faut pouvoir offrir un cadre de vie agréable qui s'articule autour de la culture, de la démocratie, de l'accueil des jeunes et des scolaires, de la solidarité.

Pour la vie démocratique et municipale, de nombreuses actions ont déjà été mises en place (À la rencontre de vos élus, les questions citoyennes lors des conseils municipaux, les comités participatifs). La « Fabrique à projets citoyens » est source de beaux projets : un festival de musique, un jardin pédagogique, une table de ping-pong, un billodrome et suivront un festival du jeu et un projet de graff lauréat de l'édition 2024. Celle de 2025 est lancée avec un budget qui passe à 25 000 € je tiens à remercier le conseil des sages qui apporte son soutien

Pour terminer ce volet démocratique et pour faire la transition avec la jeunesse, le conseil des jeunes sera lancé à partir de janvier 2025.

Pour le secteur de la Jeunesse, de l'enfance et de la vie scolaire, la qualité des repas de notre restauration est un enjeu. Pour cette année 2025, nous nous engageons dans le label « Mon restau responsable ». De plus, nous renouvelons pour la troisième année l'initiative 'Je déjeune avec mon enfant', qui est très appréciée par les parents et leurs enfants.

Notre projet s'adapte aux besoins des parents : la demande de place en périscolaire et centre de loisirs a fortement augmenté. En renforçant l'équipe d'animation, nous pouvons accueillir davantage d'enfants et ainsi rendre service aux parents qui travaillent et qui n'ont pas de réseau familial proche. Les tarifs du périscolaire, de l'accueil de loisirs, de l'animation jeunesse et de la restauration scolaire ne seront pas augmentés jusqu'au 31 août 2025.

Le projet de **végétalisation de la cour d'école René Guy Cadou** avance bien. Le paysagiste concepteur URBAE a été retenu et les premières esquisses voient le jour. L'année 2025 sera marquée par une transformation majeure pour cette cour.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de développer la nature en ville. Après une première expérimentation de plantations en pied de mur rue du Fournil, l'expérience s'est poursuivie en 2024 rue Notre Dame et continuera rue Fontaine Saint Jean pour 2025. Ainsi, se construit petit à petit le chemin de découverte qui va du Château de Ranrouët au Pré Grasseur.

La « journée environnement » se déroulera le samedi 5 avril 2025 avec un riche programme d'actions

Nous avons la chance sur notre commune d'avoir un tissu associatif dense composé d'environ 85 associations. Je voudrais remercier tous les bénévoles qui sont un véritable atout pour notre commune.

Les études pour la réhabilitation **du complexe sportif** ont commencé et l'on peut prévoir le début de travaux pour 2026. Nous allons pouvoir mener une véritable réhabilitation des deux bâtiments mais aussi des abords. C'est un budget de près de 2 millions d'euros.

Dans le domaine de la Culture-patrimoine-tourisme, le 21 septembre 2024, nous avons fêté les 25 ans d'une médiathèque qui a fait peau neuve tout comme le patio. Ce sont plus de 1 100 personnes qui fréquentent ce lieu de culture gratuit.

Le marché des potiers se déroulera à nouveau les 17 et 18 mai 2025 au Château de Ranrouët.

Dans le domaine de l'événementiel, Festiv'été au début de mois de juillet et la fête de Noël mi-décembre marqueront à nouveau l'année prochaine.

La solidarité, valeur à laquelle nous sommes attachés, s'est déjà concrétisée par de nombreuses actions portées par le CCAS: la création du local routard, d'une Maison d'Assistantes Maternelles, le maintien des 3 logements d'urgence, des aides financières (l'aide au chauffage, l'aide à la culture et au sport...), des actions en faveur des personnes âgées (sorties cinéma, colis de Noël, Semaine bleue, ateliers de prévention...). La commune a signé une convention de partenariat avec l'EHPAD afin de répondre au mieux aux besoins de ces personnes. Le travail mené sur l'accessibilité dans le centre-ville se poursuit. Après des aménagements pour apaiser la circulation avec une

nouvelle signalétique, des chicanes, les services techniques ont supprimé des plots dangereux, posé des bandes podotactiles... Les chantiers d'accessibilité vont se poursuivre avec la création d'une rampe permettant d'accéder à la Chapelle Notre Dame pour 2025. L'accueil de la mairie s'est doté d'un logiciel permettant l'interprétation en langage des signes pour les personnes sourdes et malentendantes.

Dans le domaine des travaux, nous continuons de renouveler **le matériel** nécessaire à une commune qui ne cesse de croître. La rue Niki de Saint Phalle avec sa liaison douce et ses murs de graffs a été inaugurée le 11 décembre 2024. La rue du Pré Grasseur sera réaménagée en ce début d'année.

Un chantier important démarre dans quelques jours : la rénovation énergétique de la mairie avec le changement des huisseries, des luminaires.

Vous pouvez le constater, les réalisations ne manquent pas dans un cadre budgétaire maîtrisé. Nous avons depuis le début de ce mandat investi près de 10 millions d'euros et ce seront environ 12 millions en fin de mandat.

Avant de clore ce tour d'horizon, je souhaite évoquer le projet **de création d'aire de grands passages**. Notre commune accueille déjà tous les étés mais sur un terrain non conforme. Il faut savoir que les communes de plus de 5 000 habitants ont l'obligation d'avoir une aire permanente d'accueil des gens du voyage c'est-à-dire un accueil toute l'année. Dans les échanges avec la sous-préfecture et l'Agglo, nous avons validé de continuer à accueillir les gens du voyage durant l'été mais directement par la départementale (sans passer par le Pré Grasseur) et nous ne devons plus construire une aire permanente qui représentait un coût important pour notre commune.

Plus que jamais, les valeurs de proximité, de solidarité, de respect ont été et seront le fil rouge de notre action municipale pour œuvrer ensemble, à l'essor d'Herbignac et au bien-être de ses habitants.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Christelle CHASSÉ
Maire

Sommaire

Édito	2
Vie municipale	4
Vie démocratique	5
Environnement	6
Paroles d'élus	8
Urbanisme / Travaux	9
Petite Enfance - Enfance - Jeunesse	10
Solidarité / Vie sociale	13

Vie associative	15
Vie culturelle	18
Vie Economique	22
Infos pratiques	22
Intercommunalité	25
Etat Civil	26
Agenda	26

l Végétalisation du cimetière du centre-ville



Dans le cimetière du centre-ville, les petites allées ont été végétalisées pour reverdir le site.

l Portes Ouvertes de l'Espace Polyvalent L'Orée du Bois

La municipalité est heureuse d'annoncer la fin des travaux de l'Espace Polyvalent L'Orée du Bois. Pour célébrer cet événement, nous invitons tous les habitants à une journée portes ouvertes le vendredi 10 janvier 2025 de 16h à 20h.

L'événement est ouvert à tous sur inscription préalable au 02 40 88 90 01 ou en envoyant un email à communication@ herbignac.com avant le 31 décembre.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ce moment convivial et découvrir ensemble ce nouvel équipement.



l Vous vous êtes installés à Herbignac en 2024?

La municipalité vous invite à participer à un temps convivial durant laquelle vous sera présenté tout ce que peut offrir la ville en matière de services, de loisirs, de culture, d'éducation, de sport... Vous aurez également l'occasion d'échanger avec les élus·e·s autour d'un verre de l'amitié. Cette rencontre se déroulera le 22 mars 2025 à 10 h 00 - Salle du Conseil Municipal.

Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à nous confirmer votre présence et / ou votre participation, avant le 15 mars 2025, en nous retournant le coupon ci-dessous et en le déposant en mairie ou en remplissant le formulaire en ligne accessible en scannant le QR code ci-contre.







Q.	
	[4
σ	

Monsieur et/ou Madame: domicilié(e)s: _____ confirment leur présence à l'accueil des nouveaux arrivants Nombre de personne(s) présente(s):



La Fabrique à projets citoyens : c'est parti pour l'édition 2025!

La Ville lance une nouvelle édition de son budget participatif en dédiant une enveloppe 25 000 euros à un ou des projets proposés et choisis par les Herbignacaises et les Herbignacais.

Les grandes étapes du budget participatif 2025

Du 1^{er} décembre 2024 au 31 janvier 2025 : Les habitants déposent leurs idées par internet directement sur le site de la commune, sur une plateforme numérique dédiée, par mail ou en format papier à la mairie.

Du 1^{er} février et jusqu'au 15 mars 2025 : Le Comité technique étudie la faisabilité des projets et leur conformité au règlement.

Du 16 mars au 30 avril 2025 : La liste des projets retenus est arrêtée par le Comité de sélection et les porteurs de projets sont informés. Les porteurs de projet préparent la présentation de leur projet à la population **Du 1er mai au 30 juin 2025 :** La présentation des projets soumis au vote des habitants débutera par une présentation publique, *le 30 avril à 18h30 en salle du conseil municipal.* Les différents projets y seront dévoilés. Les porteurs de projet y seront invités et associés.

Juillet 2025: Les résultats des votes sont présentés en Conseil municipal. Le(s) projet(s) ayant recueilli le plus de votes est(sont) désigné(s) lauréat(s).

Vous souhaitez proposer une idée?

Il suffit de compléter un bulletin de participation :

- en ligne sur la plateforme dédiée Purpoz
- au format papier disponible à l'accueil de la Mairie

Retrouver toutes les informations concernant le budget participatif sur www.herbignac.com

Posez vos questions citoyennes au conseil municipal

Désireuse de développer la démocratie locale, la Ville d'Herbignac offre aux citoyen·nes la possibilité de poser des questions à leurs élu.es.

Les questions doivent être adressées à l'attention de madame la Maire au plus tard 15 jours francs avant la séance du conseil municipal et devront avoir trait aux affaires de la commune ou présenter un intérêt local communal et être d'intérêt général.

Chaque association, collectif d'habitants ou habitant pourra poser un maximum de trois questions par an afin d'assurer la diversité de sujets et d'intervenants. Un même sujet ne pourra faire l'objet de plus d'une question par an.

Trois questions au maximum par séance seront traitées à la fin de chaque conseil municipal.

L'ensemble du règlement est disponible sur le site de la ville d'Herbignac.





Zoom

L'association AVENIR, lauréate de la première édition du budget participatif vous informe de l'avancée des travaux au Pré Grasseur.

Dès février un verger à été planté. Au printemps dernier, une prairie fleurie a été semée et, début novembre, un belvédère a été construit afin d'accueillir le public en toute sécurité. Enfin mi-décembre, les membres de l'association ont planté une haie bocagère.

La richesse de la biodiversité communale

L'Atlas de la Biodiversité Communale réalisé depuis 2021 à Herbignac a permis de dresser un inventaire des milieux, de la faune et la flore présents dans notre commune. Le bilan de cet état des lieux naturaliste, réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Brière (PNRB) et présenté fin 2024, permet de mieux appréhender les enjeux de la biodiversité.

Les prairies : des milieux remarquables et sensibles

Ce sont 357 hectares de prairies, inondées une grande partie de l'hiver et du printemps, elles abritent de nombreuses plantes rares et menacées et jouent plusieurs rôles fonctionnels importants pour le territoire. Elles constituent un habitat privilégié pour de nombreux oiseaux et insectes parmi lesquels :

- · La grande aigrette qui est un échassier de grandes tailles reconnaissable à son plumage blanc et son long cou.
- · Le conocéphale des roseaux qui est un insecte orthoptère qui fréquente uniquement les zones humides,
- · L'orchis à fleurs lâches caractéristique des prairies naturelles humides fleurit généralement en mai.
- · Le leste fiancé peut s'observer de juin à novembre autour des mares, lacs et étangs.

Les landes

Ce sont 3 hectares de landes, habitat typique du Massif armoricain, du fait qu'elles ne sont présentes que sur des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Elles sont caractérisées par des formations ligneuses basses constituées d'ajoncs et de bruyères et accueillent :

• L'Ephippigère des vignes appartient à la famille des orthoptères qui regroupe les sauterelles et les criquets.



- La Bruyère cendrée est un arbrisseau ne dépassant pas les 80 cm
- Robert-le-diable, papillon à l'allure étrange
- · Le chardonneret élégant est un oiseau aux couleurs vives considéré comme commun dans le bocage du pourtour briéron.



Les haies bocagères

294 kilomètres de haies bocagères composées d'arbres, d'arbustes et de ronces font partie intégrante du paysage agricole et constituent le gîte et le couvert de nombreuses espèces dont :

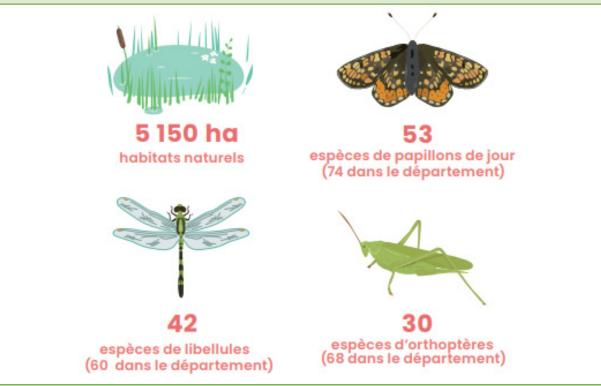
- La vipère péliade
- · Le grand rhinolophe
- · La rainette verte
- Le bruant jaune

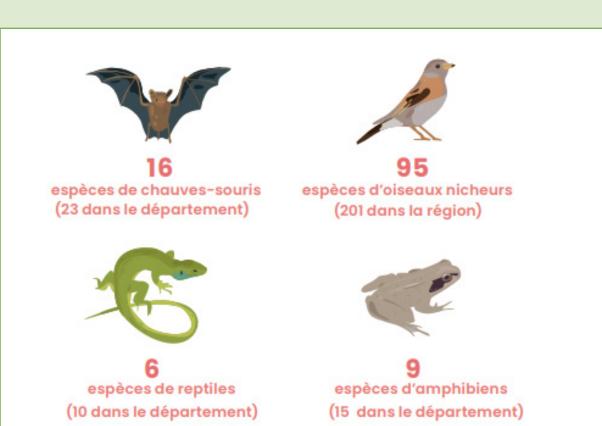


Toutes ces données rassemblées permettent à la ville d'Herbignac d'agir et de s'engager à :

- · Retrouver un réseau de mares fonctionnel
- · Végétaliser les espaces urbains
- Restaurer des haies bocagères en faveur des chauves-souris.







La démocratie est un bien précieux

Le pluralisme politique est un acquis reconnu depuis bien longtemps. Penser différemment n'est pas un délit. La liberté d'expression doit être protégée, et cela dans toutes les institutions de notre pays, qu'elles soient nationales ou locales. Les réseaux sociaux sont un moyen de s'exprimer. On ne peut pas à la fois les utiliser et les critiquer. A nous de faire preuve de civisme et de respect. Néanmoins ne tombons pas dans l'autoritarisme et évitons l'invective et la suspicion vis-à-vis de l'adversaire politique.

A la veille d'une fin d'année 2024 qui ne restera pas dans les annales en ce qui concerne la météo, nous restons à la disposition de notre commune pour tout aide, renseignement et conseil concernant la vie d'Herbignac. 2025 pointe son nez et sera une année riche en évènements locaux et associatifs. Nous remercions au passage les nombreux acteurs pour leurs manifestations et leurs investissements. Sans les associations, la dynamique locale serait inexistante.

A tous les habitants d'Herbignac, aux acteurs économiques, aux présidents et responsables d'associations, bonnes fêtes de fin d'année

Pierre-Luc PHILIPPE, Michelle GUILLEUX, Huguette ROSIER

Tribune de l'opposition

Lors du dernier conseil municipal du 18 septembre le président de CAP Nicolas Criaud est venu annoncer aux conseillers et aux citoyens Herbignacais la décision de voter en conseil communautaire le projet d'un terrain d'accueil des gens du voyage au lieu-dit Les Forgettes... Nous avons manifesté notre mécontentement face à cette annonce que nous avions découverte par la presse quelques jours avant sans même avoir été consultés en tant qu'élus. Certes notre terrain d'accueil n'est plus aux normes mais de là à engager 1 million d'euros avec 1 rond-point sur la RD 774, cela dépasse l'entendement même si le terrain et le financement appartiennent à CAP atlantique. Nous rappelons que cela est financé avec l'impôt de tous...

Les projets immobiliers avancent bien malgré toutes les contraintes imposées par l'Etat. Pour commencer le projet « la Grée des Moulins » 18 maisons et un collectif, puis la Résidence Joséphine Baker rue Simone de Beauvoir avec 15 logements collectifs et 4 individuels, ensuite le programme Noria 33 Appartements rue Aimé Césaire et Xavier Grall. La commercialisation des lots de Kergestin avance bien malgré la conjoncture.

Dès janvier 2025 la salle polyvalente tant attendue sera inaugurée et par la suite fin du premier semestre la piscine ouvrira très certainement ses portes.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2025 avec toutes les personnes qui vous entourent sans oublier les personnes seules..

Florence Lépy, Arnaud Courjal et Christophe Liège.

Avec vous, pour Herbignac

Après une première scission de l'opposition, j'ai pour ma part choisi de rester aux côtés de Pierre-Luc Philippe, malgré les nombreux désaccords qui nous divisent sur divers sujets. Ce choix, guidé par le respect profond pour nos électeurs, je refusais d'ajouter de la division à la division, car notre engagement municipal ne doit pas être guidé par les clivages politiques nationaux.

Lors des dernières législatives, les choses ont changé, après qu'un membre de l'opposition s'est affiché aux côtés du RN. Ne voulant pas importer les clivages nationaux à Herbignac, j'ai décidé de quitter le groupe « Agir pour Herbignac ».

Je suis fermement opposé à toute politisation de la vie municipale que je considère comme une démarche contre-productive pour Herbignac.

Les enjeux municipaux demandent des solutions non partisanes et c'est dans cet esprit que j'ai décidé de créer un nouveau groupe « Avec vous, pour Herbignac ». Ce groupe me permettra de poursuive mon engagement pour notre commune avec indépendance en plaçant les intérêts des herbignacais au cœur de mon action comme je l'ai toujours fait. Cet engagement se traduit dans mes choix : j'ai soutenu la réhabilitation du complexe sportif, convaincu que ce projet va dans le bon sens pour nos finances et notre environnement.

En revanche, je me suis opposé au projet du Pré Grasseur, estimant que le budget conséquent qu'il requiert pourrait être alloué à des besoins plus prioritaires, comme l'entretien des routes, le développement des infrastructures et la préservation de notre patrimoine.

Je continuerai à œuvrer pour Herbignac avec conviction et intégrité, au service de l'intérêt général et sans me laisser détourner par des clivages inutiles.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années à vous et vos familles.

-

I SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCATIF DANS L'ANCIEN AVEC TRAVAUX GRÂCE AU DISPOSITIF « DENORMANDIE ANCIEN »

Le dispositif d'incitation fiscale dit « Denormandie Ancien » a pour objectif d'inciter les investisseurs à acheter et améliorer des logements anciens. Cet encouragement des investisseurs se matérialise par une réduction d'impôt (sous conditions) calculée sur le montant total de l'opération achat/travaux.



COMMENT CELA FONCTIONNE?

1. Acheter un bien existant et s'engager à faire des travaux avant mise en location représentant au moins 25% du coût global de l'opération, soit 1/3 du prix de vente (seuls sont éligibles les travaux facturés par des professionnels).

2. Mettre le logement en location sous les conditions suivantes :

- Louer le logement pendant 6, 9 ou 12 ans
- Louer à un locataire hors du foyer fiscal et ne dépassant pas les plafonds de ressources
- Louer à un loyer plafonné

QUEL EST L'INTÉRÊT POUR L'INVESTISSEUR?

Bénéficier d'une réduction d'impôt calculée sur le coût total de l'opération (achat + travaux), qui varie selon la durée de l'engagement



Pour une location de







Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page suivante :

Impôt sur le revenu - Investissement locatif dans l'ancien Loi Denormandie (réduction d'impôt) | Service-Public.fr



LA TOITURE DE L'ÉGLISE A ÉTÉ DÉMOUSSÉE

Le 19 et 20 septembre 2024, la toiture en ardoise de l'église d'Herbignac a fait l'objet d'un démoussage réalisé par l'entreprise TY DRONE SAS (12 rue des Poiriers, 77620 Égreville). Cette intervention, d'un montant de 13 543,20 €, s'est faite par drone, permettant un nettoyage rapide et sans effort humain direct, grâce à un contrôle à distance du drone et de la pression de pulvérisation.

Le traitement appliqué est un produit fongicide à base d'ammonium quaternaire, qui agit en profondeur pour combattre les mousses, algues, lichens et autres micro-organismes sur le long terme. L'action de ce produit est progressive : le toit retrouvera son éclat d'origine dans un délai de 8 à 10 mois.



Ouverture d'une salle sensorielle au « Malin Mulot »

La « salle des Lumières » a ouvert ses portes en septembre dernier.

Ce projet sensoriel est l'aboutissement de la volonté d'une équipe de proposer un accompagnement de l'enfant basé sur l'écoute et l'observation avec des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles en privilégiant la notion de « prendre soin »

Cet espace particulier a pour vocation d'être partagé avec les équipes de soignants (SESSAD) qui interviennent régulièrement à l'année auprès d'enfants porteurs de handicap au sein de la structure, mais aussi avec le RPE dans le cadre des matinées d'éveil avec les assistants maternels.

Les professionnelles du « Malin Mulot » profitent elles-aussi sur leur temps de pause méridienne de cet espace pour se ressourcer.

Les premiers résultats d'expérience montrent une diminution des comportements difficiles dans les temps suivant les séances.

Enfin, la salle sensorielle a été renommée « salle des Lumières » par les enfants du « Malin Mulot ».





À Kerloupiots

Depuis la rentrée de septembre, nous avons retrouvé un centre de loisirs très vivants avec des enfants plein d'énergie, ce qui ne déplait pas à l'équipe d'animation.

Pour répondre aux besoins des familles, la collectivité a recruté un animateur supplémentaire offrant 10 places supplémentaires, tous les mercredis, c'est désormais 68 enfants qui se rejoignent pour une journée d'activités.

Chaque animateur propose des activités préparées en amont et les enfants font le choix de participer ou non à leurs activités préférées. Les vacances de la Toussaint ont été rythmées sur le thème d'Halloween et de l'hiver et nous avons surtout accentué les différents temps sur de la découverte scientifique et de l'expérimentation pour tous.

Ça bouge dans les accueils périscolaires de la commune, en effet, en cette fin d'année les enfants ont participé à différents projets. La décoration des sapins de la place Charles MOREAU, la décoration des salles et aussi la participation à des animations sportives, à la découverte du jeu d'échecs et plein de surprises avec l'arrivée de Noël



Inscription dans une école publique d'Herbignac

Dès à présent, vous pouvez transmettre par mail à education.jeunesse@herbignac.com:

- · La copie intégrale du livret de famille
- Un justificatif de domicile

Pour l'année scolaire 2025/2026, les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2022.

IEN BREF



La ville à organisé un séjour de deux jours au Futuroscope. 48 enfants et jeunes sont partis frissonner dans le futur accompagnés par notre équipe d'animation. Un moment sensationnel et très apprécié par les ieunes herbignacais.

I Des nouvelles du relais petite enfance...



Jeudi 19 septembre, les assistantes maternelles et les enfants ont profité d'une sortie cueillette de pommes au Verger du littoral. Bottes, paniers et cagettes ont permis de faire une belle récolte »

l École Primaire René Guy Cadou

L'école accueille 193 élèves répartis sur huit classes de la TPS au CM2.

Différents temps forts auront lieu tout au long de l'année scolaire pour répondre à notre projet d'école dont les thèmes retenus sont :

- Les acquis scolaires et les résultats : projets culturels et éducatifs et usage du numérique.
- Le climat scolaire et le bien-être à l'école : mieux « vivre ensemble », parcours santé et réaménagement de la cour.
- Les temps et les espaces scolaires : lien avec les familles et les différents partenaires.

L'année scolaire est rythmée par différentes activités :

Piscine

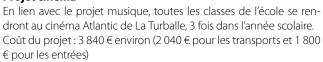
Les élèves de la GS au CM1 bénéficient de 2 séances par semaine sur 4 semaines soit un total de 40 séances de natation à la piscine de Piriac au cours de leur scolarité primaire.

Projet musique

En juin dernier, toutes les classes de l'école ont rédigé un projet pour l'intervention du conservatoire intercommunal de La Baule-Guérande. Tous les projets ont été validés.

Les séances de musique ont commencé fin septembre et auront lieu jusqu'à fin janvier.

Projet cinéma



Ce projet est financé par la subvention mairie activités périscolaires et par l'Amicale Laïque.

Et d'autres beaux projets à venir...

Notamment, celui du réaménagement des cours d'école :

Après plus d'un an d'études, de concertations, d'analyses, auprès de tous les usagers de l'école... un cahier des charges a été rédigé répondant aux attentes des uns et des autres. Nos élèves ont manifesté des envies très précises pour leurs cours d'école. Ils ont exprimé le besoin d'avoir des coins calmes de détente pour se reposer, lire, dessiner. D'autres souhaitent courir, grimper, sauter, escalader...

Un paysagiste concepteur a été retenu et bientôt les travaux devraient commencer

Nous avons hâte de découvrir les nouveaux aménagements des espaces extérieurs.

L'école Marie Pape-Carpantier

L'école Marie Pape-Carpantier compte 193 élèves répartis dans huit classes pour cette année scolaire.

TPS/PS: Mmes Fillion Lucile et Vaillant Janick **MS/GS:** Mmes Oudot Cécile et Ménard Joëlle

MS/GS: Mmes Tackmansing Sylvie, Patey Maïna et Jarnoux Gwenola

CP/CE1 : Mme Sanchez Mélanie **CP/CE1 :** Mme Garandel Caroline

CE2: M. André Pierre et Mme Bizeul Aurélie qui assure le complément de service du directeur le jeudi.

CM1 : Mme Josso Marjolen **CM2 :** Mme Guignery Christelle

Trois accompagnatrices d'élèves en situation de handicap complètent l'équipe de l'école.

Tout au long de l'année scolaire, les classes travailleront sur le thème « Remonter le temps » dans les divers projets pédagogiques et sorties proposés aux élèves de l'école.

L'école est inscrite au dispositif Class'échecs avec une participation d'élèves du CE2 au CM2 au championnat départemental scolaire.

Des ateliers, encadrés par une professionnelle, Laëtitia Rambeau, se dérouleront à l'école auprès des élèves de la grande section au CM2.





là la maison des jeunes

Il y a du théâtre dans l'air! En effet, toujours dans cet optique d'explorer nos émotions en passant par les diverses formes d'expression, la jeunesse herbignacaise s'est intéressée d'un peu plus près à la pratique du théâtre.

Avant de se mettre en scène, deux sorties au théâtre ont été orga-

La première au Zygo comédie Club de Vannes et la seconde au Pouliguen avec la troupe de Scénez Bulles.

Et c'est en décembre, à l'animation de Noël de la ville, que les jeunes ont donné de la voix, en présentant un conte de Noël pour les plus jeunes.

Les ados ont également pu exprimer leur créativité en mettant de la couleur sur les murs d'expression libre mis à disposition par la ville. N'importe quelle âme d'artiste peut donc exposer ses talents, rue Nikki Saint Phalle et c'est donc, La Maison des Jeunes, avec ses bombes de peinture, qui a donné le « La » pendant les vacances d'octobre, en offrant un peu de couleurs à ces murs.

La Maisonnée se projette maintenant sur les vacances de février avec des sorties, des veillées et de chouettes repas conviviaux comme elle en a le secret, sans oublier ses ateliers bricolages, culturels et sportifs pour que chacun trouve son petit bonheur.

ICUISINE CENTRALE

Cécile (responsable de la cuisine centrale), Olivia, Lucie, Stéphanie et Christelle ont accueilli David nouveau cuisinier qui a pris ses fonctions le 19 août.

Il participe à confectionner tous les matins les préparations chaudes et réalise des gâteaux « fait maison » servis en dessert ou pour le goûter dans le cadre des accueils préscolaires. Il est également présent tous les midis à la ligne de self pour servir les enfants de l'élémentaire et ses compétences culinaires lui ont déjà permis de conquérir les papilles des petits et des grands.



PERMANENCES DU CCAS

En 2025 le CCAS sera présent dans vos villages de 14h30 à 16h30. L'horaire pourra être décalé sur demande. Le CCAS est là pour vous aider et vous orienter vers le bon interlocuteur.

Renseignements au 02 40 88 86 96

Pompas	06/02/2025	24/04/2025	31/07/2025	30/10/2025
Marlais	27/02/2025	29/05/2025	21/08/2025	27/11/2025
La ville Perrotin	03/04/2025	26/06/2025	25/09/2025	

MUTUELLE COMMUNALE



Pour favoriser l'accès aux soins, la commune d'Herbignac a engagé un partenariat avec la MCRN Mutuelle. Des conditions particulières pour les herbignacais sont proposées.

Sur RDV au 02 40 89 22 91

POUR LES SÉNIORS

Aide au chauffage

Le CCAS renouvelle son aide aux personnes retraitées disposant de ressources modestes pour le versement d'une allocation « chauffage » de 350 € (ressources inférieures ou égales à 1 000 € pour une personne seule et 1 500 € pour un couple) et résidant sur la commune depuis au moins 1 an. Les demandes sont à déposer au CCAS jusqu'au 15 janvier 2024. Documents à fournir : justificatifs des ressources, avis d'imposition 2023, relevé d'identité bancaire et facture d'énergie.

Le colis des aînés

Vous avez plus de 75 ans et avez souhaité recevoir un colis, vos élus vous le remettront le 18 janvier 2025.



DES ATELIERS INFORMATIQUES OUVERTS À TOUS!



L'association ACIAH accompagne toutes les personnes même porteuses de handicap pour lutter contre la fracture numérique : envoyer un mail, ranger des photographies, faire une recherche sur internet...

Avant de prévoir l'organisation des ateliers, il est nécessaire de connaitre le nombre de personnes intéressées. Merci de contacter le CCAS au **02 40 88 86 96**

LE VESTIAIRE D'HERBIGNAC

L'association travaille en collaboration avec Emmaüs et recueille vos vêtements, chaussures, linge de maison, objets de puériculture, jouets, livres, petits objets, etc en bon état. Les objets récupérés sont ensuite vendus à bas prix ou recyclés.

Les bénévoles vous accueillent au 24 rue Pasteur dans les modulaires qui se situent derrière la Maison des Jeunes.

1^{er} lundi, $2^{\text{ème}}$ mardi et $4^{\text{ème}}$ jeudi du mois	de 14h à 16h
3° mercredi du mois	de 10h à 12h
1er vendredi du mois	de 16h à 18h



Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez appeler le 06 09 79 89 89.

L'ACCESSIBILITÉ

La commission accessibilité

Composée d'élu-e-s, de personnes porteuses de handicap, de personnes à mobilité réduite, d'un représentant de l'EHPAD, d'une aide à domicile, d'une ASMAT et de techniciens, la commission accessibilité a pour mission de finaliser l'adaptation de l'ensemble des bâtiments communaux et mettre en œuvre l'accessibilité des espaces publics extérieurs.

L'objectif de la mise en accessibilité est que toute personne porteuse de handicap ou à mobilité réduite puisse se déplacer et circuler en tout point de l'agglomération.



Ajouts de bandes podotactiles sur les marches devant la mairie.







En effet, la voirie et les espaces publics constituent un bien commun à tous les citoyens, leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite est une problématique majeure inscrite à l'agenda de la commune.

Après trois déambulations dans le centre-ville des aménagements ont été réalisés.



Suppression des potelets sur l'avenue de la Monneraye.

Les services de la Ville accessibles aux personnes sourdes et malentendantes

Afin de garantir à tous l'accès à un service public de qualité, et dans la continuité des actions menées en matière d'accessibilité, l'accueil de la mairie devient accessible à la population déficiente auditive. Pour le permettre, la Ville d'Herbignac fait appel à ACCEO, service connecté de transcription ou d'interprétation en temps réel. Cette solution, totalement confidentielle vous permet d'échanger avec les agents de la commune pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à tous vos besoins grâce à trois modes de communication.



TRANSCRIPTION INSTANTANÉE DE LA PAROLE (TIP)



VISIO-INTERPRÉTATION

Langue des Signes Françaises (LSF)

L'opérateur, en temps réel, traduit oralement ce que vous signez et en retour,



VISIO-CODAGE

Langue française Parlée Complétée (LPC)

Un mini-bus à disposition des associations Herbignacaises

Vous êtes une association herbignacaise et souhaitez réserver le mini-bus de 9 places pour les besoins en transport des adhérents sur des manifestations en lien avec l'activité de votre association ?

Une convention de mise à disposition du véhicule est disponible pour chaque réservation en dehors des vacances scolaires uniquement.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site de la commune ou le demander au service Vie associative.

Nous vous rappelons que chaque demande doit impérativement être faite au plus tôt 3 mois et au plus tard 1 mois avant la date d'utilisation.

La photocopie des permis de conduire et l'attestation d'assurance en responsabilité civile doivent être impérativement jointes à la demande, sous peine d'irrecevabilité.

N'hésitez pas à demander les disponibilités!





| Marlais on s'y plaît

L'association « Marlais on s'y plaît » propose la location de barnum, stand, chapiteau.

Pour tout renseignement: 06 73 24 14 36 - 06 81 49 09 88 association.marlais@gmail.com

« Marlais on s'y plaît », c'est aussi la possibilité de passer un moment convivial le 1er lundi de chaque mois. Dans le but de lutter contre l'isolement, et surtout créer du lien, les Marlaisiennes et Marlaisiens sont invités à passer un après-midi récréatif à partir de 14h, dans la salle du village. L'activité principale est basée sur les jeux de société. Cependant toute nouvelle idée est la bienvenue. Nous vous accueillons avec plaisir, et vous espérons nombreux.

l Handisport Loisirs Brière Vilaine

L'association Handisport Loisirs Brière Vilaine entame cette année 2024/2025 sa 27^{ème} saison et sa 16^{ème} participation au Triathlon de La Baule.

Nous proposons les disciplines suivantes : le basket, le tennis de table, la boccia et le handbike. Nous recherchons des potentiels adhérents, afin d'accroître l'offre handisport existante sur la commune.

Contact:

06 29 04 08 72

https://handisport-brierevilaine.fr.gd/ https://www.facebook.com/profile. php?id=100074859404041



Un esprit fort et une pratique saine pour le Karaté club

La saison sportive écoulée a apporté joie et satisfaction pour notre club le bugei dojo. Nos compétiteurs ont brillé lors des compétitions départementales et régionales si bien que Awena MAGRE (à gauche sur la photo) et Lise DURANCE se sont qualifiées en mai pour la coupe de France. Elles reviennent avec un beau parcours national en se classant parmi les 15 nationaux en benjamines.

Le karaté se pratique aussi en loisirs à tous les âges. Dès 3 ans et sans limite d'âge. Notre sempai (ancien) a 75 ans. Il a débuté à 61 ans et est aujourd'hui ceinture noire 1er dan. Nous avons aussi une section boxe américaine qui est ouverte depuis 2 saisons avec des pratiquants assidus qui s'engagent aussi bien sur une pratique loisirs que sportive. Nous avons ouvert une section KARATE MIX qui s'apparente au MMA, à la différence qu'au sol pas de coup, juste des immobilisations. Cette section est couplée au Kravmaga, discipline de self-défense qui est connu du public désormais!

Notre nouveau professeur Alexandre BAHOLET CN 2e dan, instructeur fédéral, est double champion de France Combat 2023 en kravmaga.

Si vous désirez nous rejoindre pour pratiquer ou juste venir au dojo nous rencontrer. Nous serons heureux de vous y accueillir. Notre site: kherlybatz.com ou 06 18 55 51 33





Dynamic gym

L'association DYNAMICK GYM est heureuse de constater, cette année, une augmentation des inscriptions.

Les cours de gymnastique dynamique ou plus douce ont été très prisés. Cependant il reste quelques places pour les cours du jeudi matin : gym tonic à 9h15 et stretching à 10h15.

Vous pouvez nous contacter par les différents moyens suivants:

dynamick-gym.jimdosite.com ou dynamickgym44@gmail.com ou 06 79 29 16 53 Bonne année sportive.



Nous réparons pour ne pas jeter!

Le Repair Café est un atelier gratuit de réparation d'objets du quotidien. Le bar PMU L'Explo (ancien Balto) situé à la sortie d'Herbignac vers La Chapelle des Marais, offre l'espace de sa grande salle, le 1er mercredi de chaque mois, aux personnes qui souhaitent faire réparer leur objet. Des bénévoles compétents les aident dans cette démarche pour :

- réduire les déchets en évitant de jeter ce qui est réparable,
- transmettre des connaissances de base sur la réparation,
- favoriser la rencontre entre habitants.

Les visiteurs se succèdent, avec leur appareil en panne, souvent du petit électroménager. Les bénévoles peuvent aussi réparer des objets en bois, des vélos, de la couture, de la vannerie... Prochains rendez-vous dans l'agenda

De 17h30 à 20h L'Explo, 30 avenue de la Monneraye à Herbignac **Ouvert à tous** 07 81 88 89 48 repaircafe.herbignac@gmail.com www.repaircafepresquile.fr



lÉCHANGER & TRANSMETTRE Quand les gens de métier communiquent le savoir-faire aux jeunes de 10 à 14 ans.

L'outil en main est une association dont le but est l'initiation des jeunes, dès 10 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine. Les gens de métier font œuvre utile en contribuant à l'épanouissement du jeune et en lui faisant découvrir leur métier. Ainsi chaque semaine, ils reprennent quelques heures d'activité réelle, le goût des projets et profitent de la relation privilégiée grands-parents / petits-enfants, ce qui donne à cette action une dimension exceptionnelle. À l'atelier, pour un après-midi, ils retrouvent leurs pairs et partagent les mêmes valeurs.

Cette rencontre intergénérationnelle permet au jeune :

- De développer sa dextérité, d'apprendre le geste juste, de se découvrir un talent, et peut-être un métier.
- D'éveiller son regard sur le bel ouvrage et ce qu'il représente de savoir-faire, de patience, de dextérité manuelle.
- De le sensibiliser à un mouvement architectural.
- De reprendre confiance en lui.

L'outil en Main - Estuaire de Vilaine - 56130 FEREL Contact : 06 77 15 19 27 - gilbert.thobie@orange.fr



Mise(s) en Scène / Compagnie Colin Muset Du théâtre pour tous



Mise(s) en Scène / Compagnie Colin Muset anime à l'année des ateliers de formation théâtrale au sein de la commune.

Les différents groupes, enfants, ados et adultes, encadrés par des professionnels du spectacle, présentent en public en fin de période leur travail. L'année dernière, deux temps forts ont été organisés lors des soirées d'hiver et de printemps au Château de Ranrouët. Les élèves ont eu l'occasion de travailler diverses formes de théâtre comme des lectures théâtralisées, des saynètes sur le thème de l'absurde et des contes.

De son côté, l'atelier improvisation a participé à plusieurs matchs organisés sur la presqu'île, notamment contre les équipes du Collectif Artistique Saint-Jean du Croisic, de la MJC de La Baule, de La Comédie Pontchâtelaine, du Centre Socio-Culturel de Paimboeuf. Cette année, Mise(s) en Scène organise un championnat d'improvisation entre ces mêmes équipes.

Pour tout renseignement : 06 52 34 02 08 www.colinmuset.com



CENTRE CULTUREL / MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

25 ans de la Médiathèque : bougies soufflées !

L'été a été rythmé par d'importants travaux de réaménagement au Centre culturel, tant en intérieur qu'en extérieur. À la Médiathèque, peintures et sols ont été entièrement refaits, et le mobilier changé pour privilégier des éléments modulables, offrant davantage de souplesse dans les installations. Épaulées par les Services techniques municipaux, les bibliothécaires (Claire Duval, Mireille Ivars, Andréa Brisais et Émilie Étienne) ont veillé à la mise en œuvre du projet, conçu pour offrir aux lecteurs et aux usagers un cadre chaleureux et accueillant.



APRÈS DEUX MOIS ET DEMI DE TRAVAUX, LA MÉDIATHÈQUE A RÉOUVERT SES PORTES LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE. DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS CULTURELS ONT ÉTÉ PROPOSÉS TOUT AU LONG DE LA SEMAINE, DONT VOICI QUELQUES PHOTOS-SOUVENIRS :



- 1/ Réouverture en musique avec Carbone 0 (Ronan Le Gouriérec et lacob Maciuca)!
- 2/ La conteuse Axelle Berthod a, durant tout l'après-midi, conquis petits et grands dans la salle des albums.
- 3/ Préfiguration de l'espace lecture / détente que le Patio, fleuri et embelli, offrira aux beaux jours!
- 4/ Rencontre-atelier parents-enfants animé par l'autrice-illustratrice Amandine Momenceau.
- Sans photo/ Rencontre-atelier animé par l'auteur de BD Vincent Sorel.
- **5/** Rencontre « coups de cœur » avec les libraires de *La petite banquise* (La Roche Bernard), *L'embarcadère* (Saint-Nazaire) et *Le chaudron* (Saint-Nazaire). Un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur enthousiasme communicatif!
- 6/ Traditionnelle « Foire aux livres » animée salle Claudel et au Patio par l'association des bénévoles de la Médiathèque.

CENTRE CULTUREL / MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

Animations et actions culturelles

| Prix littéraires

Cet automne ont été décernés les prix auxquels la Médiathèque s'associe. Félicitations aux lauréates, et merci à l'ensemble des participant.e.s!



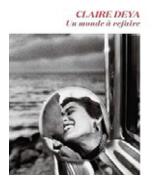
PRIX BD PREMIÈRE VAGUE



PRIX BD VAGUELETTE



PRIX DU PREMIER ROMAN DES LECTEURS DE L'ESTUAIRE DE VILAINE





Je lis du théâtre : Une soirée en compagnie de Julie Ménard

6 classes (CM1 et CM2 de l'école René Guy Cadou, CM2 de l'école Marie Pape-Carpantier, 2 classes de 5^{ème} et 1 de 4^{ème} du collège Jacques Prévert) participent cette année à cette action tournée vers la découverte et l'échange autour des écritures théâtrales contemporaines pour la jeunesse. Les rencontres d'auteurs occupent dans le dispositif une place centrale. Nous vous donnons ainsi rendez-vous pour une rencontre tout-public avec l'autrice de théâtre Julie Ménard le jeudi 23 janvier à 19h, au collège Jacques Prévert.

Informations au Centre culturel / Médiathèque : 02 51 76 90 40, centre-culturel@herbignac.com

| Lecture au Livr'troquet

Parmi les rendez-vous surprise promis pour cette année 2024-2025, nous vous attendons nombreux pour une lecture proposée par Dominique Loiseau et Isabelle Billet du texte d'Amandine Dhée, À mains nues. **Vendredi 24 janvier à 18h30, au café** *Be Liv'In*



Les coups de cœur des médiathécaires



Le choix d'Andréa Brisais: Ocean State de Stewart O'Nan, aux éditions de L'Olivier

À retrouver au rez-de-chaussée.

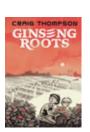
Un roman noir tout en finesse, que l'on dévore jusqu'à la dernière page. En Californie, dans les années 2000, deux filles tombent amoureuses du même garçon : et ce qui aurait pu être une simple histoire d'ados tourne au drame... Un texte majestueux sur les complexités de l'amour entre les sœurs, les mères et les filles.



Le choix de Mireille Ivars : Dors ton sommeil de brute de Carole Martinez, aux éditions Gallimard

À retrouver au rez-de chaussée.

Un roman fantastique! À la lisière du réel et du merveilleux. Le cœur du récit se trouve dans les rêves des enfants du monde entier. J'aime l'immersion en Camargue, au bout de nulle part, la grâce et la délicatesse dans l'écriture, la poésie et la richesse des relations humaines.



Le choix d'Émilie Étienne : Ginseng Roots de Craig Thompson, aux éditions Casterman

À retrouver à l'étage.

Craig Thompson réussit, avec talent, à mêler documentaire et biographie familiale. En s'interrogeant sur ses racines rurales du fond du Wisconsin, l'auteur mène une enquête minutieuse et captivante sur la culture du ginseng et nous livre un récit sensible de sa jeunesse.



MARCHÉ DE POTIERS 2025

Rendez-vous pour la 24° édition les samedi 17 et dimanche 18 mai, au château de Ranrouët!

Créé en 1999, le Marché de potiers est né de la volonté de la Ville d'Herbignac de valoriser le patrimoine potier marquant l'identité de la commune et de faire vivre cette histoire ancestrale en la reliant à la création contemporaine.

Le programme de l'édition 2025, en cours d'élaboration, vous sera dévoilé dans le magazine municipal d'avril et par le biais d'une communication spécifique.

Lors de l'édition 2024, des pluies abondantes avaient rendu impraticable le champ traditionnellement utilisé comme parking. Un système de navettes avait ainsi été mis en place. Ce mode de déplacement a été très apprécié ; le flux limité de véhicules, générant moins de bruit et moins de poussière, a de surcroît permis de profiter pleinement du site. Ces navettes gratuites seront donc reconduites en 2025.

Appel à bénévoles

Le bon déroulé du Marché de potiers nécessite la mobilisation d'une centaine de bénévoles, dont la contribution est indispensable à la réussite collective de l'événement. Si vous-même souhaitez, l'espace de quelques heures, vous associer à cette $24^{\text{ème}}$ édition en apportant votre aide les 17 et 18 mai, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe d'organisation !

Pour plus de renseignements, merci de contacter le Centre culturel : 02 51 76 90 40, centre-culturel@herbignac.com ou mdpherbignac@gmail.com

Infos pratiques

Ils s'installent



ILE GRAIN DE FLO

Florie Brout Créatrice d'univers Identité visuelle – papeterie web & décoration 28, la Baronnerie

Contact: 06 10 90 10 73 floriebrout@gmail.com www.legraindeflo.com



CROUSTI'S GOUTER

Découvrez le goût unique de mes biscuits faits maison Pour toutes vos occasions 11 rue de la Fontaine

Contact: 06 08 78 22 73

croustisgouter@gmail.com

@croustisgouter

Vous venez de vous installer et vous souhaitez paraître dans cette rubrique ? N'hésitez pas à adresser un mail à communication@herbignac.com



Les sapeurs-pompiers volontaires vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Partager une passion, secourir votre prochain, partager des moments forts avec une équipe solidaire font partie des choses que vous rêvez de faire ?

Ne résistez plus, passez la porte du centre d'incendie et de secours et venez poser vos questions!

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut être sportif mais pas nécessairement athlète de haut niveau.

Il faut être motivé, avoir du temps à donner, être en bonne santé et jouir de ses droits civiques.

En échange de votre engagement, vous recevrez une vraie formation et gagnerez en assurance, vous intégrerez une corporation dans laquelle fraternité et entraide ont un vrai sens, vous jouerez un rôle auprès de vos concitoyens.

Vous avez entre 18 et 55 ans, vous habitez à Herbignac et vous avez de la disponibilité, notamment en journée, Contactez le chef de centre

Lieutenant Laurent DRENO 0680850911

ou venez à la rencontre des sapeurs-pompiers le dimanche matin au centre de secours, 26 rue Pasteur.

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous

J'aime ma ville et je la respecte

- Je respecte le règlement de collecte institué par Cap-Atlantique et je pratique le tri sélectif de mes déchets.
- Je dépose mes sacs-poubelle dans mon bac à ordures ménagères et je pense à le nettoyer régulièrement.
- J'attends le jour de la collecte pour sortir mon bac et je le ramasse dès que possible. Je ne le laisse pas sur la voie publique.
- Pas de collecte en porte à porte dans la ZAC de Kergestin : je dépose donc mes déchets dans les points d'apport volontaire situés à proximité.
- Lorsque j'utilise les points d'apport volontaires, je ne laisse rien en dehors des containers ou sur la voie publique.
- Je respecte la propreté des espaces publics et je veille à nettoyer rapidement en cas de salissure accidentelle.
- Je ne jette pas à terre papiers, mégots de cigarettes, jeux de grattage, plastique... je m'en débarrasse dans des pouhelles
- J'élague mes arbres et arbustes dont les branches dépassent sur le trottoir et chez les voisins.
- Je veille à ce que mes arbres ne perturbent pas le réseau électrique et téléphonique.
- Je dépose mes déchets verts à la déchetterie, je ne les brûle pas.



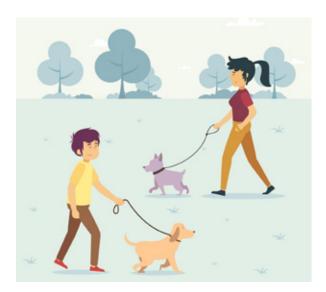


- Je tiens mon animal en laisse. Je ne le laisse pas divaguer.
- Je ne le laisse pas faire ses besoins n'importe où (trottoirs, chemins piétonniers, espaces verts...) ou je ramasse ses déjections.
- Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance (bruits ou odeurs) pour mes voisins.
- Je n'oublie pas de me conformer à la loi (déclaration en mairie) si je possède un « chien dangereux ».
- Je ne nourris pas les animaux errants (pigeons, chats...) afin de limiter leurs nuisances



Je roule courtois

- Je respecte le code de la route et je roule sans vitesse excessive dans les rues du centre-ville et dans les villages et hameaux
- Je veille à ne gêner personne lorsque je stationne mon véhicule, donc je ne me gare :
 - · ni sur les trottoirs,
 - ni sur les passages protégés,
 - ni sur les cheminements doux réservés aux piétons et vélos.
 - ni sur les places réservées aux personnes en situation de handicap (si je n'y suis pas autorisé),
 - ni sur les places réservées aux bornes de recharge pour voitures électriques,
 - ni sur les accès pompiers,
 - ni sur les places privées ...



Je fais vœu de silence

- Je ne pratique pas d'activités bruyantes le dimanche et les jours fériés. Je ne tonds pas ma pelouse non plus. Je m'arrange pour le faire en semaine, de 8h à 12h et de 13h30 à
- J'évite de faire trop de bruit, particulièrement entre 22h et
- Si je dois effectuer des travaux ou fêter un événement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances.
- Je baisse le son de ma TV, ma radio, mon instrument de musique et je retire mes chaussures lorsque je vis en étage.



J'aime faire du sport mais...

- · Je pénètre dans le complexe sportif seulement pour pratiquer mon sport, accompagner quelqu'un, ou assister aux matches et compétitions... et je circule à pied.
- · J'accède au complexe sportif avec mon véhicule uniquement si j'ai obtenu une autorisation de la mairie.
- · Je respecte les salles et les équipements mis à ma disposition par la ville.
- Je veille à l'extinction de l'éclairage avant de quitter les lieux.

J'habite une commune rurale et je respecte quelques règles fondamentales J'emprunte les chemins ruraux pour mes promenades (à pied,

à vélo...), mon sport (jogging...), mais :

- Je suis courtois lorsque l'agriculteur a dû barrer le chemin pour la traversée de ses animaux (traite, changement d'herbage...).
- Je veille au bien-être des animaux ... je ne laisse derrière moi aucun déchet.
- Je respecte les clôtures ... elles sont là pour que les animaux ne s'échappent pas de leur prairie.
- Je respecte les cultures... celles-ci ne doivent pas être traversées, ni à pied, ni à cheval, ni en VTT, pour ne pas abîmer les plantations.



C'est mon lieu de travail, mais:

- Je comprends les automobilistes et je permets aux voitures de dépasser les machines agricoles.
- J'évite l'épandage de toutes matières le week-end et je prends garde à ne pas salir démesurément les voies publiques... Je nettoie en cas de salissure.
- Je respecte autant que possible les règles concernant les nuisances sonores.





l CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo annonce l'ouverture du 4^e centre aquatique du territoire à Herbignac au printemps 2025 et lance un jeu concours pour choisir son nom

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo dispose de 3 centres aquatiques, AquaBaule, AquaGuérande et AquaPiriac et annonce l'ouverture de son 4e établissement à Herbignac, au printemps 2025 après plus de 3 ans et demi de travaux. À cette occasion, un jeu concours en ligne est proposé du 15 novembre au 16 mars à tous les habitants pour choisir son nom parmi une sélection proposée par les agents et élus de l'agglo et de la commune d'Herbignac.

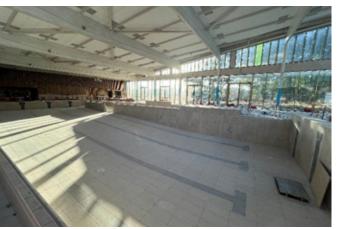
En attendant cette ouverture très attendue et alors que la période des finitions et de contrôles de l'équipement va débuter, **ce sont aux habitants du territoire de choisir son nom. Ainsi, l'Agglo organise jusqu'au 16 mars 2025, un grand jeu-concours** en ligne pour permettre à tous les habitants de choisir parmi 5 propositions :

- AquaHerbignac, centre aquatique des Roseaux
- · AquaHerbignac, centre aquatique de la Brière
- · AquaHerbignac, centre aquatique de la Salamandre
- · AquaHerbignac, centre aquatique des roseaux de Brière
- · AquaHerbignac, « Entre Vilaine et Brière »

Les habitants en résidence principale ou secondaire de l'une des 15 communes de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, à partir de 18 ans peuvent participer au jeu-concours pour choisir le nom du centre et gagner des lots attractifs, tels que des abonnements et des cartes d'activités.

Le concours est accessible sur le site internet de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et ses réseaux sociaux. Un tirage au sort aura lieu à la fin du concours pour désigner les gagnants à partir de la liste des personnes ayant choisi le nom le plus populaire





L'opération de collecte « donnez une deuxième vie aux coquillages » est de retour jusqu'au printemps 2025



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo reconduit pour la **10**^e **année consécutive** l'opération de collecte gratuite de coquillages, dans ses 9 déchèteries. Et comme l'année dernière, celle-ci a débuté début novembre pour ne se terminer qu'au printemps 2025.

L'occasion de se régaler et de se rendre utile car les coquilles d'huîtres, moules, Saint-Jacques, palourdes, coques et bulots, seront broyées par l'entreprise partenaire Olygéo. Elles seront ensuite transformées en compost revendu aux agriculteurs de notre territoire! Ainsi rien ne se perd, de la mer à la terre!

Pour donner une seconde vie aux coquillages, rendez-vous dès à présent à la déchetterie d'Herbignac.

Il est nécessaire de bien retirer les sacs en plastique, rince-doigts, serviettes en papier, carapaces de crabes, têtes de langoustines, crevettes, citrons, restes de mollusques.

Château de Ranrouët

La saison 2025 commence le 1er avril avec l'ouverture du château au public



Ils nous ont rejoints

NOM	Prénom
HERVY	Djulyan
ROBERT	Elouan
COURBEBAISSE	Ulysse
LEGAL	Loëwen
SAPOR	Pharell

Prénom
Mady
Vaiana
Liam
Iris

Ils se sont dit «oui»



NOM	Prénom	NOM	Prénom
ALLAIRE	Patrice	CLIMENT MORATO	Vicente
LETILLY	Yann	GERGAUD	Noëlle
MIDEY	Anthony	SIBAUD	Pauline
KERESPARS	Nicolas	HERVOUËT	Noémie
APERT	Sylvain	SALVETAT	Caroline
DELACROIX	Jérôme	MÉVEL	Morgane
RIO	Elie	PARAGE	Delphine
BODIGUEL	Clément	GILBERT	Pauline

Agenda



DATE		ORGANISATEUR	LIEU	HORAIRES
8	Repair café	Repair café	Bar l'expo	17h30-20h
8	Cinéma	CCAS	Saint Lyphard	14h30
10	Portes ouvertes	Ville d'Herbignac	Espace polyvalent L'orée du bois	16h-20h
11	Sainte Barbe	Amicale des sapeurs pompiers	Place Charles Moreau	11h
11	Babillages & Cie	Centre culturel municipal François Mitterrand	Salle Camille Claudel	10h - 12h
15	Vœux à la population	Ville d'Herbignac	Espace polyvalent L'orée du bois	19h
23	Je lis du théâtre - Rencontre avec l'autrice Julie Ménard	Centre culturel municipal François Mitterrand	Collège J. Prévert	19h
24	Assemblée générale association Pompas c'est sympa	Pompas c'est sympa	Salle de Pompas	19h
24	Le Livr'Troquet	Centre culturel municipal François Mitterrand	Café Be Liv'In	18h30
28	Match d'improvisation	Mise(s) en Scène / Cie Colin Muset	Château de Ranrouët	20h30

Ferrier

DATE		ORGANISATEUR	LIEU	HORAIRES
1	A la rencontre de vos élus secteur 5	Ville d'Herbignac	Espace polyvalent L'orée du bois	10h-12h
1	Babillages & Cie	Centre culturel municipal François Mitterrand	Salle Camille Claudel	10h-12h
5	Repair café	Repair café	Bar l'explo	17h30-20h
8	Tournoi foot en salle	St Cyr Football	Complexe sportif	9h-18h
21	Le Livr'Troquet	Centre culturel municipal François Mitterrand	Café Be Liv'In	18h30
24	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Salle Y. Serré Complexe sportif	16h-19h30
28	Concours de belote	Association Marlais on s'y plait	Salle de Pompas	19h



DATE		ORGANISATEUR	1,1511	LIODAIDEC
DATE		ORGANISATEUR	LIEU	HORAIRES
1	Spectacle Babillages & Cie	Centre culturel municipal François Mitterrand	Salle Camille Claudel	10h-12h
5	Repair café	Repair café	Bar l'explo	17h30-20h
8	A la rencontre de vos élus secteur 2	Ville d'Herbignac	A coté de la salle de Marlais	10h-12h
9	Concours de belote	Pompas c'est sympa	Salle de Pompas	14h
19	Cinéma	CCAS	Saint Lyphard	14h30
21	Le Livr'Troquet	Centre culturel municipal François Mitterrand	Café Be Liv'In	18h30
22	Accueil des nouveaux arrivants	Ville d'Herbignac	Salle du Conseil municipal	10h



DATE		ORGANISATEUR	LIEU	HORAIRES
2	Repair café	Repair café	Bar l'explo	17h30-20h
5	Soigne ton environnement	Ville d'Herbignac	Place Charles Moreau	Journée
12	Chasse aux œufs à Marlais	Association Marlais on s'y plait	Salle du village	15h

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

22 janvier – 26 février – 9 avril

En direct sur la page Facebook de la ville Herbignac



Posez vos questions citoyennes avan chaque conseil municipal.

PROGRAMME COMPLET ET DÉTAILLÉ

à retrouver sur le site internet

herbignac.fr

et sur nos réseaux sociaux





Christelle Chassé, Maire d'Herbignac et les membres du conseil municipal vous adressent leurs

